



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université Montpellier 1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 1 - UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009185

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Montpellier 1.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Economie* est un diplôme délivré par l'Université Montpellier 1 donnant en trois ans et après obtention de 180 ECTS, une formation générale en sciences économiques. Principalement axée sur les aspects théoriques, elle a pour objet la poursuite d'études vers des masters d'économie. Les cours s'articulent selon deux axes : acquisitions des concepts et mécanismes économiques et maîtrise des outils techniques liés à la manipulation des données et à la formalisation. En L1, l'étudiant acquiert les concepts fondamentaux en microéconomie, macroéconomie et en techniques quantitatives. En L2, l'étudiant renforce ses connaissances dans ces matières. En L3, les étudiants approfondissent leurs connaissances fondamentales et des cours nouveaux sont proposés de manière optionnelle dans la perspective d'intégrer des masters spécialisés. Tout au long des trois années, les étudiants disposent d'un enseignement en langue dans une formation marquée par une forte présence d'étudiants étrangers.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Economie* revendique sa vocation théorique : elle entend former des étudiants ayant un bagage solide en analyse économique et dans les techniques quantitatives associées. Les enseignements dispensés sur les trois années sont orientés vers ce but ce qui conduit à une faible ouverture de la licence sur des disciplines autres, et ce

dès la première année. De même, en dehors de l'enseignement des langues qui est significatif dans la mention, peu de compétences additionnelles sont développées. La licence est essentiellement tubulaire tournée vers l'économie et la perspective générale, présente dans le dossier, renvoie plutôt à l'acquisition de connaissances d'ordres académiques que de compétences professionnelles. L'architecture générale des cours, la répartition entre cours magistraux et TD, leur progressivité permettent d'atteindre les objectifs pédagogiques de la licence d'*Economie* qui est attractive en termes de nombre d'étudiants (651 étudiants en L1 en 2012-13, 352 en L2, 293 en L3) avec, et c'est à noter, un fort pouvoir d'attractivité auprès des étudiants étrangers (40 % sur l'ensemble des trois années).

Le dossier fait assez peu état des dispositifs d'aide à la réussite. La licence d'*Economie* s'appuie sur les dispositifs généraux mis en place par l'Université et notamment le C3R (Réagir, rebondir, réussir) sans faire état d'autres mesures spécifiques, hormis un tutorat en L1 mais qui n'est pas vraiment détaillé dans le dossier. Des passerelles en L1 et vers les BTS sont évoquées sans que l'on puisse appréhender l'ampleur des flux concernés. Les taux de réussite sont pourtant relativement faibles tout au long des trois années (33,5 % en L1 pour l'année 2011-12) 50,5 % en L2 et 51,7 % en L3) même si un afflux d'étudiants nouveaux arrivant en L3 peut expliquer cette relative faiblesse en troisième année. La licence semble davantage travailler sur l'entrée d'un flux d'étudiants massifs avec une information en amont visant les néobacheliers afin d'éviter les échecs et au-delà à travers les étudiants de classes préparatoires et BTS/IUT. Le dossier de la mention fait état de nombreux accords à l'international mais les flux d'étudiants sortants concernés ne sont pas connus. Deux initiatives sont à saluer : la présence d'un emploi-étudiant en charge de jouer un rôle d'interface entre le corps enseignant et les étudiants et, à destination du public étranger, un DU visant l'acquisition préalable du français et des notions de base en économie.

Son orientation quasi-exclusive vers l'économie et la poursuite des études en master d'économie explique que la licence porte peu d'attention aux dispositifs de professionnalisation. Les réunions d'informations concernent a priori la poursuite d'études et si un enseignement de Projet personnel et professionnel est présent en première année, il semble peu mobilisé de manière systématique. De même, le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) est seulement proposé en option en L3. Peu de professionnels interviennent dans la formation. Au total, la licence est très tournée vers l'acquisition de savoirs académiques et entend préparer les étudiants à poursuivre dans cette voie. A cet égard, l'objectif semble atteint. Les taux, annoncés dans le dossier, de poursuite d'études sont tout à fait satisfaisants même s'il convient de rappeler que le taux de réussite en L3 demeure faible (51,7 %).

Les moyens mis en œuvre pour assurer les objectifs de la licence semblent satisfaisants. L'équipe pédagogique est suffisamment étoffée pour qu'un investissement satisfaisant de chacun soit effectif, même si certains enseignants se retrouvent mobilisés à de nombreuses reprises le long des trois années. La licence semble disposer d'un outil de pilotage efficace même si, là encore, sa conception académique a amené à ne pas mettre en place un conseil de perfectionnement. La population étudiante semble relativement connue. Toutefois, le dossier fait relativement peu état d'une capacité d'autoévaluation ni d'une prise en compte réelle des recommandations passées de l'AERES. Au total, on peut regretter une relative faiblesse de la formation à mener une démarche réflexive.

- Points forts :

- La cohérence des enseignements disciplinaires.
- Un degré élevé d'ouverture à l'international.
- Un bon taux d'insertion en master.
- Un effort de communication externe et vers les publics lycéens amont.

- Points faibles :

- Une conception tubulaire de la formation orientée vers l'économie.
- Une faible démarche de préprofessionnalisation et de construction du projet personnel.
- Des taux de réussite faibles sur les trois années alors que les dispositifs d'aides à la réussite semblent relativement peu mobilisés.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Une spécialisation précoce et la faiblesse d'enseignements d'ouverture.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention gagnerait à réduire sa pré-spécialisation précoce.

Une réflexion sur la conciliation des objectifs de poursuite en master et de professionnalisation serait souhaitable ; la mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait sûrement de travailler positivement ce point.

Un suivi du devenir des étudiants au-delà de la licence manque.

Une réflexion sur les manières d'améliorer les taux de réussite en L2 et L3 serait souhaitable.



Observations de l'établissement



Université Montpellier 1

AES
Droit-Sc. politique
Economie
IPAG
ISEM
Médecine
Odontologie
Pharmacie
STAPS

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Mention : ECONOMIE

Domaine : Droit Economie Gestion

Demande n° : LI-S3LI150009185

Observations sur la mention :

Concernant les points faibles mentionnés dans le rapport d'évaluation AERES de la Licence ECONOMIE, plusieurs réponses peuvent être apportées :

- Pour répondre à la critique concernant « *la conception tubulaire de la formation orientée vers l'économie* », nous soulignons qu'il faut penser l'offre de formation au niveau de l'Université dans son articulation avec des formations en licence plus professionnalisantes (ISEM, AES), notamment grâce aux passerelles de réorientations dès la fin du S1 et à tous les niveaux jusqu'au S6. Comme cela est mentionné dans le dossier d'accréditation, un tableau de « reconnaissance d'UE capitalisables » a été construit entre AES, Droit, Economie et ISEM pour faciliter les réorientations des étudiants d'une mention à l'autre.
- Concernant la « *faible démarche de préprofessionnalisation et de construction du projet personnel* » mentionnée dans le rapport, on peut noter pour le projet 2015-2019 la création d'une UE obligatoire PPE (« *Projet Personnel de l'Etudiant* ») en L3 S6. Cette UE comprendra :
 - o 10H de cours magistraux (présentation des Masters de la Faculté et de leurs débouchés, réflexion sur les compétences acquises et l'insertion professionnelle des diplômés de ces Masters, présentation de la recherche et des métiers associés, perspectives du doctorat, interventions de professionnels pour présenter les compétences recherchées par les entreprises, interventions de l'APEC, etc...)
 - o 6 heures de TD où l'étudiant sera accompagné pour construire son projet à partir du Portefeuille Numérique d'Expériences et de Compétences.
- Concernant la *faiblesse des taux de réussite en licence*, le tutorat va être renforcé en licence dans les matières dans lesquelles les taux de réussite sont les plus faibles (microéconomie, mathématiques et statistiques).
- Concernant la critique relative à « *l'absence d'un conseil de perfectionnement* », nous allons mettre en place à partir de 2015 ce conseil de perfectionnement en licence. Ce conseil évaluera chaque année la structuration des trois années de licence, analysera les taux de

réussite des étudiants et leur insertion professionnelle. En collaboration avec les équipes pédagogiques, les représentants du monde socio-économique et les étudiants, ce conseil permettra, à la lumière des évaluations menées, de faire évoluer notre formation en la rendant encore plus attractive.

- Enfin, concernant « *la faiblesse d'enseignements d'ouverture* » mentionnée dans le rapport, nous introduisons dans la nouvelle maquette 2015-2019 des cours d'ouverture permettant aux étudiants de maîtriser des concepts de disciplines connexes (gestion, droit, sociologie, psychologie, science politique,...). Par exemple, nous introduisons deux cours de sociologie en L1 et en L3 (sociologie économique et sociologie politique) et un cours très utile d'analyse de conjoncture qui mobilisera des connaissances et concepts d'autres disciplines que l'économie. Nous introduisons aussi en L3 un cours de problèmes économiques approfondis qui permettra à l'étudiant de mobiliser les connaissances théoriques acquises et de les « appliquer » à des problèmes économiques contemporains.

Fait à Montpellier

Le Président de l'Université Montpellier 1

Philippe AUGÉ

